



Démographie des manipulateurs



CNPMEM

Conseil National Professionnel des
Manipulateurs d'Électroradiologie Médicale

Créé le 15 mai 2019, le Conseil National Professionnel des Manipulateurs d'Électroradiologie Médicale regroupe les organismes professionnels et sociétés savantes en liens avec la profession de manipulateur d'électroradiologie médicale.

Il a pour vocation d'être représentatif de l'ensemble des champs d'activités professionnels.



CNPMMEM
Conseil National Professionnel des
Manipulateurs d'Électroradiologie Médicale

Les 4 organismes représentatifs constituent le CNPMMEM

AFPPE



AFTMN



CHCFMEM



APTE





CNPMEM

Conseil National Professionnel des
Manipulateurs d'Électroradiologie Médicale

Le bureau du CNP est constitué de :

Présidente : Séverine MOYNAT (AFTMN)

Vice-président : Joël COMTE (AFPPE)

Secrétaire général : Franck MORICE (CHCFMEM)

Trésorière : Sylvie TRESAL-MAUROZ (CHCFMEM)



CNP MEM
Conseil National Professionnel des
Manipulateurs d'Électroradiologie Médicale

Les autres membres du CNP sont :

AFPPE : Philippe GERSON, Annie GRAUL, Philippe LE TALLEC,
Matthieu CABY, Pierre-Emmanuel ZORN

AFTMN : Eric GONZALEZ, Jean-Luc RIU

CHCFMEM : Bruno BOYENVAL, Pascal DURAND, Béatrice JAMAULT

APTE : Jean-Marc SADRIN



**Conseil National Professionnel
de radiologie et imagerie médicale (G4)**

associe toutes les composantes de la radiologie française



Groupe de travail inter CNP Radiologues/Manip

Dr Franck BOUDGHENE (SFR)

Dr Christian FORTEL (FNMR)

Pr Olivier HELENON (SRH)

Pr Jean-Pierre PRUVO (CERF)



Conseil National Professionnel de radiologie et imagerie médicale (G4)

associe toutes les composantes de la radiologie française



CNPMEM

Conseil National Professionnel des
Manipulateurs d'Électroradiologie Médicale



Manipulateur en électroradiologie médicale : un métier en tension, une attractivité à renforcer

Rapport

Charlotte CARSIN

Alain MEUNIER

Membres de l'Inspection générale des affaires sociales

2020-063R
Février 2021

RECOMMANDATIONS DE LA MISSION

n°	Recommandation	Priorité	Autorité responsable	Échéance
Augmenter les effectifs en formation et mieux suivre la démographie de la profession				
1	Intégrer une augmentation de 10 % des effectifs de MEM dès la rentrée 2021 dans le plan de développement des formations paramédicales issu du Ségur de la Santé et du plan de relance	1	Conseils régionaux, ministères en charge de la santé, de l'éducation nationale de l'enseignement supérieur	Rentrée 2021
2	Conduire des états des lieux régionaux des besoins et de l'offre de formation pour répartir l'effort d'augmentation des capacités entre les régions et entre les centres de formation	1	Conseils régionaux, ARS et rectorats	Premier semestre 2021
3	Entretenir des viviers de recrutement diversifiés par des actions de communication et d'orientation, le développement de la promotion professionnelle et la création de passerelles avec les autres filières de formation en santé	2	Conseils régionaux, opérateurs de formation	Dès à présent
4	Maintenir ou rétablir l'indemnisation des stages des étudiants des sections IMRT, lui appliquer la revalorisation prévue par le Ségur de la Santé et modifier les textes régissant le DTS pour aligner le droit sur la pratique.	2	Ministère en charge de la santé, ARS et ministère en charge de l'enseignement supérieur	Premier semestre 2021
5	Mobiliser les représentants des employeurs autour du développement de l'offre de stages	2	ARS	Rentrée 2021
6	Intégrer les MEM dans le processus organisé et régulier de suivi des besoins en formation et de la démographie réservé aujourd'hui aux professions « à quota ».	1	DGOS	Annuelle
7	Développer un pilotage régional commun région/agence régionale de santé/rectorat de l'offre de formation, en prenant en compte la globalité de l'offre (DTS inclus) et en assurant un suivi régulier de la démographie des MEM en lien avec les besoins de l'offre de soins	1	Conseils régionaux, ARS et rectorats	Annuelle
8	Engager rapidement une démarche de fiabilisation du répertoire Adeli, et <i>a minima</i> , accompagner la diffusion des données qui en sont issues des avertissements et recommandations nécessaires à leur utilisation	1	Drees et ARS	2022
9	Développer l'exploitation des sources statistiques disponibles sur les salariés des cabinets libéraux	3	Drees	2022

n°	Recommandation	Priorité	Autorité responsable	Échéance
10	Mettre à disposition en ligne, avec les données sur les IFMEM, les données disponibles sur les étudiants des DTS IMRT, en collaboration avec le SIES.	2	Drees	Rentrée 2021
11	Organiser une remontée fiable et la diffusion des données sur le nombre de diplômes de DTS IMRT délivrés par les recteurs	2	Ministères en charge de l'Education nationale et de l'enseignement supérieur	2022
Une attractivité à renforcer, des parcours à construire et une profession à universitariser				
12	Améliorer les conditions de reprise d'ancienneté des services accomplis avant la parution du décret de 2017 en les alignant sur celles prévues pour les infirmiers pour les services accomplis avant la parution de leur décret statutaire de 2010.	2	DGOS	2022
13	Supprimer la différence de rémunération avec les infirmiers de soins généraux, liée à la prime Veil, dans le cadre de la refonte du régime indemnitaire de la fonction publique hospitalière.	2	DGOS	2022
14	Mettre en œuvre la prime d'engagement dans la carrière hospitalière pour les MEM dans les régions où les tensions sont les plus fortes.	2	DGOS	2022
15	Mettre en œuvre le contrat d'engagement de service public (CESP) ou encourager, en fonction des priorités régionales et des besoins des établissements, une contractualisation entre les ARS et les établissements pour un accompagnement financier du recours aux allocations d'études.	2	DGOS, ARS	Rentrée 2021
16	Optimiser la durée du temps de chevauchement quotidien entre les équipes de jour et valoriser son contenu par des missions transversales confiées aux MEM.	3	Etablissements de santé	2022
17	Engager les établissements à construire, au moyen d'une fiche de méthode synthétique à élaborer au niveau national, des maquettes organisationnelles pour utiliser au mieux leurs effectifs de MEM et en prévoir les évolutions en lien avec celles des plateaux techniques d'imagerie.	2	DGOS, ANAP, établissements de santé	2022
18	Constituer un pool de MEM recrutés à titre permanent et prioritairement dédié aux remplacements des absences de courte durée.	2	Etablissements de santé	Variable selon les établissements
19	Procéder dans le cadre de l'évaluation des dispositifs de coopération territoriale en imagerie, à un bilan annuel de la situation d'emploi des MEM, à charge pour l'établissement support dans les GHT et pour la gouvernance du GCS des PIMM d'en réunir les données, de les communiquer à l'ARS et d'engager une démarche de gestion prévisionnelle des emplois et compétences de MEM	2	ARS, GHT, PIMM	2022

RAPPORT IGAS N°2020-063R

n°	Recommandation	Priorité	Autorité responsable	Échéance
20	Clarifier le cadre juridique de l'acquisition d'images en échographie par les MEM.	1	DGOS	2021
21	Achever la reconnaissance du métier de dosimétriste comme voie de spécialisation des MEM indépendamment de la réflexion sur la création d'une pratique avancée en radiothérapie.	1	DGOS	2021
22	Engager avec les sociétés savantes et les professionnels de l'imagerie une démarche d'identification et de construction de pratiques avancées ou de spécialités pour les MEM	2	DGOS	2021
23	Mettre en place une évaluation du fonctionnement des formations de MEM et des conditions de délivrance des diplômes suite à la réingénierie en 2012	2	MEN, MESRI et DGOS	2021
24	Lever les freins juridiques et soutenir le projet d'intégration de la section IMRT de Strasbourg à l'université	1	MEN et MESRI	2021
25	Relancer le chantier de diplôme unique pour en faire un levier d'intégration entre les deux réseaux de formation et de rapprochement avec l'université.	2	MESRI et DGOS	2021
26	Construire la recherche paramédicale dans une logique interprofessionnelle et intégrer des chercheurs issus de la filière MEM dans les nouvelles sections du CNU.	2	MESRI	2021-2022

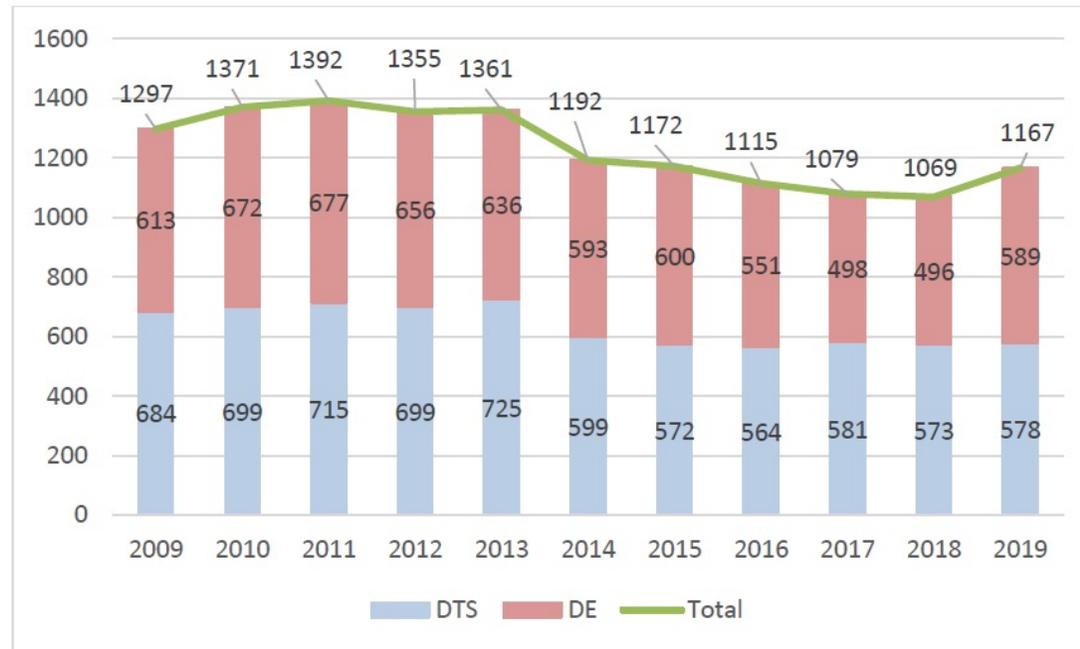
Tableau 52 : Répartition des MEM par sexe et par classe d'âge en 2018

	Total	Nombre d'hommes	Nombre de femmes	Part d'hommes	Part de femmes
Moins de 25 ans	1642	353	1289	21 %	79 %
Entre 25 et 29 ans	4554	1241	3313	27 %	73 %
Entre 30 et 34 ans	4378	1270	3108	29 %	71 %
Entre 35 et 39 ans	3686	1035	2651	28 %	72 %
Entre 40 et 44 ans	3550	1077	2473	30 %	70 %
Entre 45 et 49 ans	3517	788	2729	22 %	78 %
Entre 50 et 54 ans	3238	791	2447	24 %	76 %
Entre 55 et 59 ans	4062	1009	3053	25 %	75 %
Entre 60 et 64 ans	4082	1227	2855	30 %	70 %
Tous âges confondus	28627	7564	21063	26 %	74 %

Source : Drees Adeli. Salariés de moins de 60 ans.

RAPPORT IGAS N°2020-063R

Graphique 17 : Nombre d'étudiants inscrits en 3^{ème} année



Source : Traitement mission à partir des données de la Drees, enquête auprès des centres de formation pour les IFMEM et du Siec, SI Scolege, pour les DTS. Champ : France entière, tous les étudiants des IFMEM, étudiants sous statut scolaire pour les DTS.



Présidente : Me Béatrice JAMAULT

Secrétaire général : M. Bruno BOYENVAL

Trésorier Jean-Louis SAUREL



M. Frédéric LACROIX

Me Valérie HUBER

Me Sylvie TRESAL MAUROZ

M. Jean-Louis SAUREL

M. Pascal DURAND

M. Nicolas GILLET

Me Sandra MICHELLAND

M. Franck MORICE



Me le Pr Isabelle BARILLOT pour le CNP de Radiothérapie

M. le Pr Jean-Philippe VUILLIEZ pour le CNP de Médecine Nucléaire

M. le Pr Jean-Pierre PRUVO

M. le Pr Yves GANDON

M. le Pr Christophe CHAGNAUD

M. le Pr Aymeric ROUCHAUD



De rechercher et de maintenir une harmonisation de l'enseignement sur le plan national, au plus haut degré de qualité.

De faciliter les échanges, la concertation et la recherche en pédagogie entre les différentes structures

D'assurer la représentativité des centres de formation de manipulateurs auprès des Pouvoirs Publics, des syndicats, des employeurs, des patients, des instances et organismes internationaux.

De promouvoir la formation initiale et permanente des manipulateurs, formateurs ainsi que celles des cadres enseignants.



Démographie des manipulateurs

Enquêtes emploi

Démographie

Etude porte sur 45 centres de formation

En 2020 : 1527 étudiants en 1^{ère} année

En 2021 : 1674 étudiants en 1^{ère} année

Soit +9,63%

DTS : 7,17% et DE 12,27%

Recommandation du rapport IGAS

Nombre d'étudiants manip en formation

Au 1^{er} octobre 2021

1674 étudiants en 1^{ère} année

1269 étudiants en 2^{ème} année

1199 étudiants en 3^{ème} année

Nombre d'étudiants manip en formation

1199 étudiants en 3^{ème} année

2 % d'échec

7 à 8 % poursuite d'études